

Objet: remplacement d'une enseigne

13 Bis Avenue Carnot Dossier n° 2011/00002 *Déposé le 07/01/2011*

Monsieur Philippe ESNOL, Maire de Conflans-Sainte-Honorine,

Vu le Code de l'environnement, notamment ses articles L 581-1 et suivants et R 581-55 et suivants,

ARRETE MUNICIPAL

Vu l'arrêté municipal n° X 2010-229, en date du 21 mai 2010, donnant délégation de fonction à Monsieur Jean-Pierre LACOMBE, Adjoint Délégué,

Vu la délibération, en date du 17 mai 2010, approuvant la règlementation spéciale de l'affichage publicitaire et des enseignes,

Vu l'arrêté municipal n° X2010-249, en date du 27 mai 2010, portant règlementation spéciales de la publicité des enseignes et des pré-enseignes,

Vu la demande d'installation d'enseigne présentée par la BANQUE BCP,

Considérant que le projet présenté est conforme à la règlementation communale de la publicité des enseignes et des pré-enseignes,

ARRETE

<u>ARTICLE 1</u>: ACCORDE l'installation d'enseigne pour le projet décrit dans la demande susvisée.

<u>ARTICLE 2</u>: La présente autorisation est délivrée sous réserve du respect des prescriptions suivantes :

Le pétitionnaire devra remettre en état les parties de voie publique et de trottoir qui auront été détériorées par les travaux et le transport de matériaux.

ARTICLE 3 : Voie et délai de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification au pétitionnaire.

Hôtel de Ville : 63, rue Maurice-Berteaux - BP 350 - 78703 Conflans-Sainte-Honorine Cedex Téléphone 01 34 90 89 89 - Fax Services administratifs 01 34 90 89 19/Services techniques 01 34 90 88 09 Courriel ville@mairie-conflans.fr Site Internet www.mairie-conflans-sainte-honorine.fr <u>ARTICLE 4</u>: La Directrice Générale des Services, les services de police, seront chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'intéressé.

Fait à Conflans-Sainte-Honorine le 20/01/2011

Pour Le Maire L'Adjoint délégué

Jean-Pierre LACOMBE

Affiché le : 2 4 JAN. 2011

Transmis au contrôle de légalité le : 2 4 JAN. 2011

Notifié le :